



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 12 du 02 septembre 2021



Evaluation des risques



Sommaire

Horticulture	p 2
Pépinière	p 12
Paysage	p 13

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires
Horticulture	chrysanthèmes	thrips		
		pucerons	à surveiller	
		acariens		
		rouille		
		verticilliose		
		virose		
		chenilles	tenthredes	
	cyclamens	pucerons		
		acariens		
		thrips		
		fusariose	à surveiller	
		botrytis		
		cicadelles		
duponchelia				
Poinsettias	aleurodes			
	fusariose	à surveiller		
choux ornementaux	chenilles	début des attaques		
Pépi	rosiers	pucerons		
		Tâches noires		
		oïdium		
Paysage	buis	pyrale	papillons capturés et qlqs attaques	
	marronnier	mineuse		
	feuillus	oïdium		
	aulne	galéruque		
	feuillus	cossus gâte-bois	localisé	
	pin	processionnaire	peu de captures de papillons	
	érable	croûtes noires		
suie				

Légende :

	pas de pression, surveillance de mise	→ risque nul
	quelques foyers localisés	→ risque faible
	populations en extension	→ risque moyen
	forte pression	→ risque fort



2 pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



les solutions de biocontrôle



les résistances d'un bioagresseur sur une culture vis-à-vis d'une matière active

Rappel : afin de limiter les risques d'apparition de résistance, il faut respecter la dose d'application, le nombre maximal d'application, l'alternance des matières actives et le nombre de jours entre 2 applications (temps de rémanence du produit).



Chrysanthèmes :

Chez certains producteurs, les cultures extérieures peinent, le volume n'est pas satisfaisant, la mise à fleurs est en route :

Rappel : il faut humidifier l'air et brumiser les cultures une à deux fois par jour, avant de passer l'engrais, surtout sur une plateforme extérieure.

Le vent dominant du nord – nord-est, « nanifie » les cultures, la force du vent ferme les stomates et si en plus la motte est sèche, vous perdez 30 à 50 % du volume à venir !

Dernier point : seul remède, passer de l'engrais équilibré type « 20-20-20 » pendant 3 semaines et foliaire si possible, brumiser ou sprinklers dehors.



Durcissement des cultures et petit volume (photos EH Bourgogne)



Certaines variétés suite à ce stress climatique ont jauni fortement, c'est physiologique et cela devrait revenir à la normale avec une fertilisation maîtrisée et à partir de fin septembre.

L'apport de fer EDTA, l'apport d'oligo éléments et de soufre semble atténuer le phénomène. Il faut vérifier que le PH du substrat ne soit pas trop au dessus de 6.5 ! Pas d'excès de potasse pour ne pas créer de carences induites.

D'autres variétés présentent des signes de verticilliose !



Verticilliose en développement sur le haut de la photo (photo EH Bourgogne)

Thrips :

Ils sont peu ou pas présents.

On peut appliquer :



Soit *Amblyseius cucumeris* à la dose de 50 individus au m²

Soit *Amblyseius swirskii* à la dose de 25 individus au m²

Soit *Steinerneima feltiae* à 50 millions par 200 m² pour réduire les attaques.



Attaque de thrips qui reprend sur chrysanthème (photo EH Bourgogne)



Pucerons noirs (*Aphis sp.*)

Très localement, on observe quelques petits foyers sous les feuilles du bas de la plante.

***Aphis gossypii* :**



Pucerons Aphis gossypii et une momie (photo EH bourgogne)

Il est peu présent pour l'instant mais il préfère des températures un peu plus élevées la nuit
Attention souvent il est sous les feuilles du bas !

Il faut faire un renfort de dose d'auxiliaires à partir du 15 septembre et passer à la dose de 1 ind par m² :
Aphidius colemani.

Macrosiphoniella sanborni est observé ponctuellement (moins que fin juillet).



Macrosiphoniellas sur chrysanthème (photo EH)

Les aphidius ont peu d'action sur ce type de pucerons !



B

Rappel : sur foyers, on peut épandre des larves de chrysopes à la dose de 20 individus par m² sur foyers.



Larve de chrysope mangeant un puceron (source wikipédia)

Acariens :

Pas d'observation à ce jour.

B

L'apport d'*Amblyseius californicus* peut être envisagé à la dose de 25 individus par m² en préventif.

Tenthrèdes :



Tenthrède sur feuille de chrysanthème et dégâts (Photo EH Bourgogne)

Quelques attaques sont observées lors de l'éboutonnage, mais encore rares.

Attention cela devrait s'intensifier !

Ne pas confondre avec des dégâts de thrips : les feuilles sont « râpées » et non piquées.

Rappel :

Le *Bacillus* n'a pas ou peu d'effet sur les fausses chenilles !

Ces chenilles mesurent à ce stade 10 à 15 mm de long et 2 à 3 mm de diamètre.

Punaises :



Lygus, adulte de 7 à 10 mm reconnaissable au triangle blanc derrière la tête (photo EH Bourgogne)



On observe ce ravageur depuis mi-juillet ; il fait avorter les boutons floraux, ce qui est très problématique pour les chrysanthèmes à grosses fleurs.
Il n'y a pas vraiment de moyen de lutte alternative.

Cicadelles :

Peu ou pas présentes, les pièges englués rouges ont permis de capturer en nombre ce ravageur et exclusivement !



Panneau englué rouge pour piéger les adultes de cicadelles (Photos EH Bourgogne)

Verticilliose :



Verticilliose sur chrysanthème (photo EH FC)

Il faut ralentir les arrosages surtout que les nuits et les journées sont plus froides, les plantes ont moins besoin d'arrosage.

Attention il faut penser à augmenter la conductivité pour maintenir une bonne alimentation des plantes.



Cyclamens :

Thrips :



Dégâts de thrips sur fleur (photo EH Bourgogne)

Quelques cas de thrips ont été signalés par des producteurs.
Dans ce cas on peut appliquer :



- Soit *Amblyseius cucumeris* à la dose de 100 individus au m²
- Soit *Amblyseius swirskii* à la dose de 50 individus au m²

Tarsonèmes : RAS



Attaques de tarsonèmes sur cyclamen (photo EH Bourgogne)

Fusariose :

Le gros des dégâts est passé avec la fin des grosses chaleurs de début août.
Mais on peut sauver les moins atteints !

Contactez votre conseiller !



Fusariose sur cyclamen (photo EH Bourgogne)



La seule action préventive repose sur la **gestion de l'arrosage** : ne pas sur-arroser, éviter les à-coups et ne pas arroser en pleine chaleur.

Évacuez les pots trop atteints au fur et à mesure, pour éviter la contamination pot à pot.

Poinsettias :

Rhizoctonia :

Le Rhizoctonia est un champignon transmis par le sol qui se retrouve naturellement dans le sol des champs, des aménagements paysagers, des jardins, etc. Il produit des sclérotés, des structures brun-noir robustes qui lui permettent de survivre dans le sol où les tissus végétaux ont été infectés pendant des années.

Avec un grand nombre de plantes hôtes, le Rhizoctonia peut causer différentes maladies, incluant la pourriture de la tige, la pourriture des racines, la fonte des semis et la maladie des taches brunes sur les feuilles.

Ce champignon est souvent la cause de pourriture des boutures, particulièrement celles irriguées par brumisation. L'espèce qui infecte le plus souvent les plantes est le *Rhizoctonia solani*. D'autres espèces de Rhizoctonia causent des maladies chez les plantes, mais ce ne sont pas toutes les espèces qui sont pathogènes.

Symptômes :

Le Rhizoctonia se développe le long de la surface supérieure du substrat, donc il attaque souvent la tige de la plante au niveau du sol. Souvent, les tiges pourrissent rapidement, en commençant par la formation de lésions brunes ou rougeâtres qui grossissent et forment des chancres près du niveau du sol

Les tiges infectées sont d'apparence sèche, flétrie et raide. Les chancres grossissent et entourent la tige, ce qui restreint le mouvement de l'eau et des nutriments. Il s'ensuit un flétrissement, particulièrement pendant la chaleur du jour et de possibles carences en nutriments (*Source : Premier Tech*).



Rhizoctonia sur poinsettia (photo EH Bourgogne)

Il faut limiter l'arrosage et aérer les cultures (distançage).

Choux d'ornement :

Attention, les chenilles arrivent !



Premières attaques de chenilles et papillon (photo EH Bourgogne)

B

Seul moyen de lutte : pose de filets anti insectes !



Pensées :

Les premières séries importantes sont en cours de repiquage → RAS



Culture de pensées en intérieur et en extérieur (photos EH Bourgogne)

Plantes en serre chaude :

Cochenilles :

La principale attaque dans les plantes vertes : Pseudococcus longispinus (cochenille farineuse des serres). Elle se reproduit de façon sexuée, mais se multiplie surtout de façon asexuée. Contrairement à la plupart des autres cochenilles, elle ne produit pas d'ovisac. En effet, la femelle est vivipare. Elle garde, au départ, les larves (de premier stade) sous son corps dans un réseau de fins filaments cireux. Après deux ou trois semaines vient l'apparition de nymphes (entre 100 et 200). Son cycle de développement dure environ six semaines en été et douze semaines en hiver.



Cochenille (photo EH Bourgogne)

B Lâcher d'auxiliaires :



Adulte et larve de *Cryptolaemus montrouzieri*



Cryptolaemus montrouzieri est un prédateur vorace de cochenilles farineuses aux stades larvaires et adulte. Les adultes femelles peuvent dévorer un total de 400 œufs dans une zone infestée et une seule larve de *Cryptolaemus* peut consommer jusqu'à 250 cochenilles farineuses. Lorsque les proies sont rares, elles se nourrissent également de pucerons et d'autres cochenilles. Les larves de *Cryptolaemus* sont couvertes de filaments blancs cireux qui les font ressembler, en surface, à leur proie. Cette forme de mimétisme agressif les camoufle au sein de la colonie de cochenilles farineuses.

Il faut épandre des larves de stade 1 ou 2, elles sont plus petites et peuvent donc aller prospecter à la base des feuilles.



larve de *Cryptolaemus montrouzieri* stade1 (photo EH Bourgogne)



On peut également positionner un autre auxiliaire qui a l'avantage de voler dans les cultures : *Anagrus pseudococci*



Adulte d'*Anagrus pseudococci* (photo EH Bourgogne)

Ce sont des parasitoïdes des larves de cochenilles. Dans quelques semaines, nous observerons des momies de cochenilles !



Rosiers :

***Marssonina rosae* :**

Forte progression des taches foliaires (*Marssonina rosae*), les feuilles tombent très facilement.



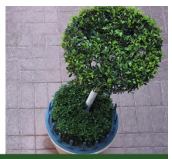
Marssonina rosae provoque la chute des feuilles
(photo EH FC)

Oïdium :

Sur les variétés les plus sensibles.



Oïdium sur feuilles de rosier (photo EH FC)



Buis

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Observations : Vols et attaques constatés à Dole (39), Cuiseaux (71), Hugier (70), La Barre (70), Lons-le-Saunier (39), Macornay (39) et Saint-Eloi (58).

Analyse de risque : Après un printemps et un début d'été avec très peu d'infestation, les vols commencent à être nombreux, même sur certains sites épargnés depuis plusieurs années.



Méthodes de lutte : Maintenir le piégeage et prévoir des traitements à base de *Bacillus thuringiensis* dès l'apparition des chenilles.



Pour aller plus loin : des recherches scientifiques sont toujours en cours avec le programme **SAVEBUXUS II** (<https://www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/86>).

Marronnier

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Observations : Mineuses en développement à Hugier (70), Voray sur Ognon (71) et Verdun-sur-le-Doubs (71).

Analyse de risque : Les vols continus. Plusieurs foyers importants.



Méthodes de lutte : Maintenir les pièges en place durant l'ensemble de la période de vol.



Dégâts de mineuses du marronnier à Hugier (70). Photo de M. Jean-Yves Normand



Tous feuillus

Oïdium

Observation : Sévères attaques d'oïdium sur les feuilles de platanes et marronniers à Verdun sur le Doubs (71) et sur chênes à Chéu (89) et Belvoir (25).

Analyse de risque : Les mois de juillet et août alternant chaleur et précipitations ont été des périodes très propices au développement des différents oïdiums et autres maladies cryptogamiques.



Méthodes de lutte : Il est possible d'effectuer des traitements curatifs et préventifs à base de soufre. Sur les grands arbres, en milieux paysagers et urbains, de tels traitements sont très rarement justifiés.



Oïdium et mineuse sur marronnier (FREDON BFC 31/08/2021)

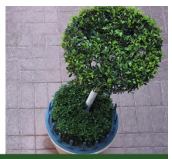
Aulne

Galéruque de l'aulne (*Agelastica alni*)

Observations : Quelques attaques observées à Leugny (89) en juillet.

Description : Petite chrysomèle bleu-noir avec reflets métalliques mesurant entre six et dix millimètres de longueur.

Biologie : L'insecte compte deux générations par année. Les œufs sont pondus sur la face inférieure des feuilles. La nymphose des larves a lieu dans le sol. On retrouve souvent ces insectes en lisière de forêt et dans la végétation en bordure de point d'eau.



Dégâts : C'est un insecte très polyphage. Les adultes mangent le feuillage de divers végétaux en ne laissant que les nervures.

Analyse de risque : Les adultes apparaissant au printemps, la période estivale est celle où l'on retrouve le plus d'attaques.

B

Méthodes de lutte : En cas d'attaque faible à modéré, les dégâts sont insignifiants pour la plante. En cas de forte attaque, surtout sur les jeunes sujets, un traitement insecticide à base de pyrèthre peut être utilisé.



Dégâts de galéruque de l'aulne (FREDON BFC 15/07/2021 et 05/08/2021)

Tous feuillus

Cossus gâte-bois (*Cossus cossus*)

Observations : Attaques de cossus sur alisier à Archelange (39).

Description : Il s'agit d'un lépidoptère gris mesurant sept à huit centimètres. La larve xylophage rose peut mesurer jusqu'à 10 centimètres.

Biologie : L'apparition des adultes a lieu de fin-juin à mi-août. Les œufs sont pondus dans les anfractuosités de l'écorce. Les chenilles qui en sortent creusent des galeries sous l'écorce pour se nourrir. Au printemps suivant, les larves s'enfoncent dans le bois jusqu'à l'hiver. Elles arrêtent ensuite de se nourrir et rampent vers la sortie pour se nymphoser à proximité du trou de sortie ou dans le sol.

Dégâts : Les arbres attaqués dépérissent et finissent par mourir à cause des galeries dans le bois qui coupent les flux de sèves. Les arbres peuvent être particulièrement cassant et les trous dans le tronc peuvent être des portes d'entrée pour les maladies cryptogamiques.



B

Méthodes de lutte : La prophylaxie est la lutte la plus efficace. Un entretien rigoureux par désherbage et élimination des arbres affaiblis dans les terrains sensibles aux cossus est nécessaire. En cas d'attaques, éliminer les arbres atteints en brûlant le bois. La pose de pièges à phéromones est également possible pour éliminer une partie des papillons adultes ou surveiller leurs présences. Les pièges doivent être installés à partir de mi-juin.

Analyse de risque : Les vols sont en cours, maintenir les pièges à phéromones pour éviter la ponte des femelles.



Alisier mort à cause d'attaques de cossus gâte-bois (FREDON BFC 20/08/2021)

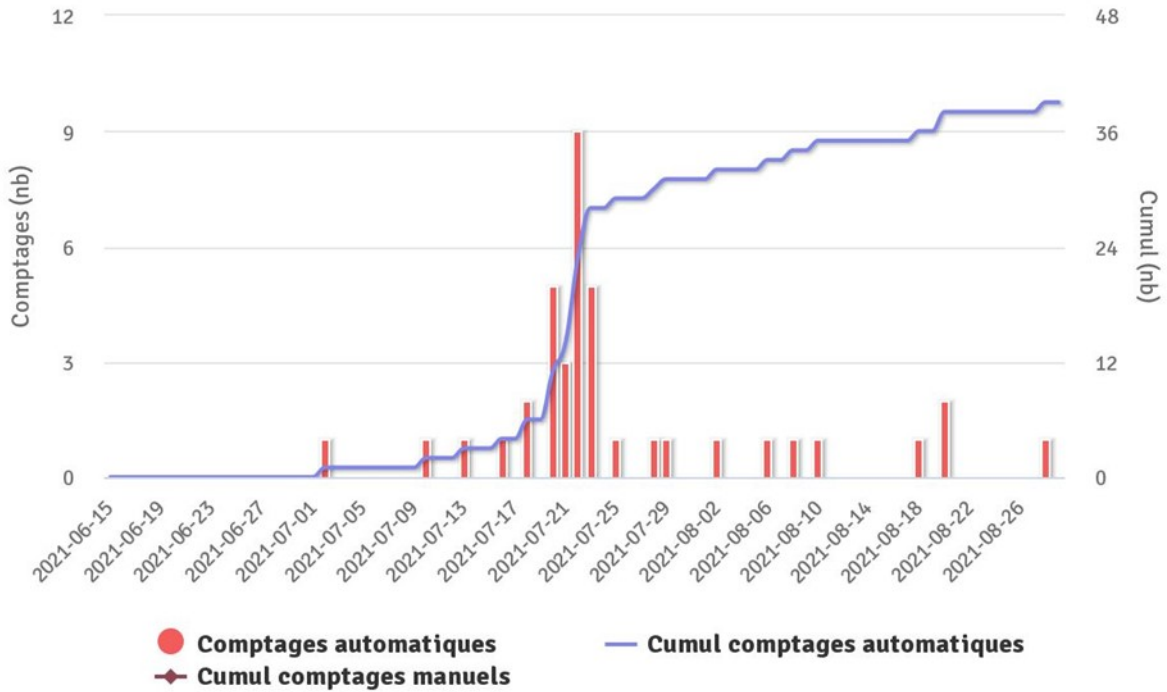
Pin

Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Observations : le vol des papillons est suivi sur les secteurs de Dole nord à l'aide de pièges à phéromone (PROCEREX et Piège Connecté CAP TRAP)

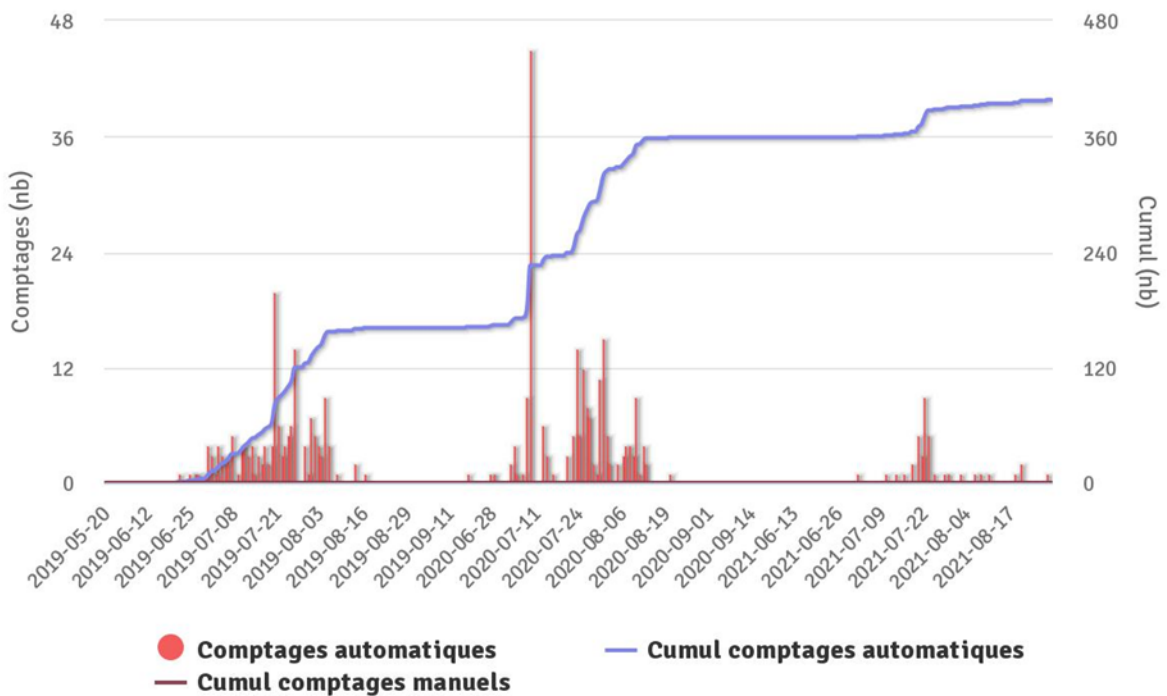


Synthèse des comptages du piège 1310 du 15-06-2021 au 30-08-2021



Highcharts.com

Synthèse des comptages du piège 1310 du 07-05-2019 au 30-08-2021



Highcharts.com



Les vols des papillons en 2021 sont de **très faible intensité**. Les pluies quasi continues ont perturbé les vols et probablement les accouplements.

Pour 2022, nous pourrions nous attendre à de **faibles populations de chenilles** et donc à une baisse notoire de l'incidence de cette espèce (défoliation et risque d'urtication) **dans de nombreux secteurs d'observation** (Dole nord).

Pour une lutte par pièges phéromonal, **la pose des pièges doit se faire entre le 15 juin et le 30 août chaque année**.

Erable

Rhytisma acerinum (maladie des croûtes noires)

Observations : très visible dans toute la région BFC. 2021 est une année de forte expression de cette maladie.

Extrait de <http://ephytia.inra.fr>

« Champignon très commun qui se développe dans l'épiderme supérieur des feuilles d'érable.



Au printemps, le tube germinatif des spores du champignon pénètre dans les cellules de l'épiderme supérieur. Se forme alors un stroma qui prend l'apparence d'une tache noire. Au cours de l'été, cette tache s'élargit jusqu'à atteindre 1 à 2 cm de diamètre. La fructification de la forme imparfaite *Melasmia acerina* se développe au cours de cette période. C'est sous cette forme que le champignon passe l'hiver. Au printemps suivant, sur les feuilles à terre, se développe la forme parfaite *Rhytisma acerinum* dont les spores vont infecter de nouvelles feuilles.

Symptômes et éléments de diagnostic

Dans le courant de l'été, présence de grosses taches "goudronneuses" noires, sur la face supérieure de la feuille (plusieurs centimètres de diamètre) entourées d'une auréole très claire.

Dégâts

Maladie peu grave, sauf en pépinières. Lors d'attaques importantes, le champignon peut occasionner la chute prématurée des feuilles. »



Erable

Suie de l'érable *Cryptostroma corticale*

Observations : signalé sur les communes de Dijon et Rully.

Extrait de <http://ephytia.inra.fr>

« La propagation de la maladie s'effectue principalement par **les spores transportées par le vent**. L'infection est sans doute réalisée au niveau de petites blessures. Le champignon se développe alors dans le bois, formant juste **sous l'écorce extérieure une couche de suie sèche** formée de spores minuscules d'un noir verdâtre à brunâtre. Cette couche d'environ 1 mm d'épaisseur se situe entre deux fins voiles continus de tissus fongiques. **L'écorce en se craquelant libère les spores dans l'atmosphère.**

Alors que le champignon se répand dans l'ensemble du bois des arbres morts ou des parties mortes, le bois des arbres vivants apparaît comme plus ou moins résistant et les arbres vivants infectés peuvent survivre à la maladie. La présence du champignon dans le bois se traduit par une altération de couleur. Le bois envahi ne montre pas un blocage de la sève brute dans les vaisseaux, aussi la **chute des feuilles observée est sans doute due à l'intervention de toxines.**

Symptômes et éléments de diagnostic :

- dessèchement de rameaux dont les feuilles s'enroulent et brunissent à la face supérieure,
- chute des feuilles sur une partie ou la totalité du houppier en été,
- l'écorce se boursoufle et se détache aisément laissant apparaître une couche de "suie noire" correspondant aux spores du champignon,
- le bois prend une coloration anormale brun-verdâtre à jaune.

Dégâts

La maladie survient sur **les arbres les plus exposés aux sécheresses et à la chaleur**. De fait, **des pics épidémiques de la maladie sont observés 1 à 3 ans après des épisodes climatiques chauds et secs en été.**

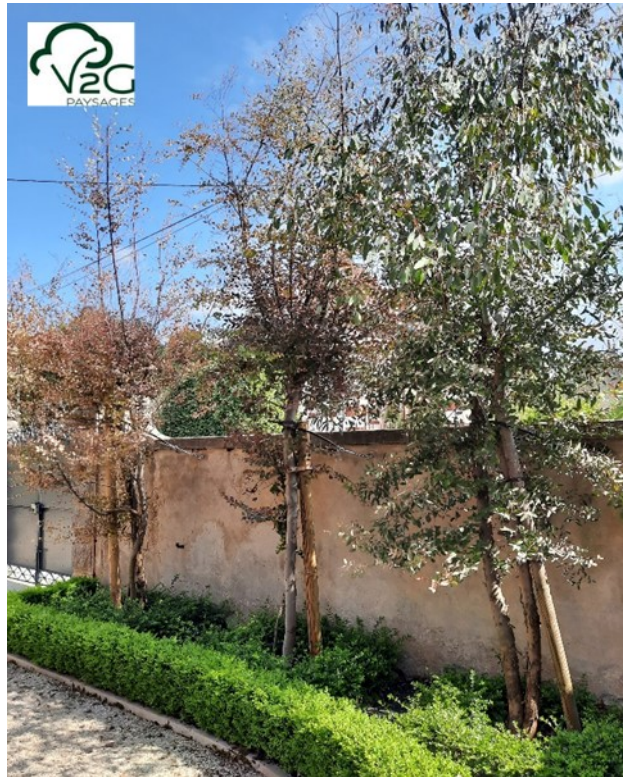
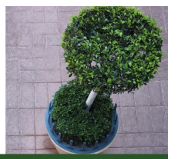
- **Flétrissement des érables**
- **Chancre et boursouffures sur troncs**

Eucalyptus gunni ; nouvelle espèce galigène

Gales de l'eucalyptus (*Ophelimus mediterraneus*)

Observations : *Ophelimus maskelli* est connu des horticulteurs sur eucalyptus, mais suite à un signalement de mortalité d'*Eucalyptus gunni* par un paysagiste (21190 PULIGNY MONTRACHET), ***Ophelimus mediterraneus* a été identifié par analyse entomologique**, espèce peu (ou pas) connue en Bourgogne Franche-Comté. ***Ophelimus mediterraneus* serait une nouvelle espèce nuisible aux eucalyptus** identifiée en 2019 par une équipe de recherche de l'INRAE de Sophia-Antipolis. Une confirmation de l'espèce devrait être réalisée prochainement.





Mortalité et dépérissement graduels sur 3 Eucalyptus gunni et symptômes sur feuille ; photo V2G paysage, Puligny Montrachet, 30 avril 2021



Les galles foliaires, mises en chambres d'émergence, ont permis l'identification de l'espèce **Ophelimus mediterraneus**. photo V2G paysage, Puligny Montrachet, 30 avril 2021

Signaler >>



Toutes espèces végétales – Alerte organisme de quarantaine prioritaire Hanneton japonais (*Popillia japonica*)

Historique et actualité : Originaire du Japon, *Popillia japonica* a d'abord été introduit aux Etats-Unis au début du XXème siècle où il cause d'importants dégâts. Il a été observé pour la première fois en Europe dans les Açores dans les années 1970. En 2014, l'espèce s'établit dans le nord de l'Italie et, en 2020, plusieurs foyers sont détectés dans le canton du Tessin en Suisse. **Cet été, un *P. japonica* a été capturé dans un piège de surveillance installé près de la gare de marchandises de Bâle en Suisse.**

Description : *P. japonica* ressemble au hanneton horticole. Il peut cependant facilement être différencié par la présence de 10 touffes de soies blanches sur les côtés de l'abdomen et deux touffes plus importantes sur le dernier segment abdominal. L'adulte mesure environ un centimètre de long et six millimètres de large.

Biologie : *P. japonica* hiverne à l'état larvaire dans le sol entre 15 et 30 centimètres de profondeur. Au printemps, les larves remontent dans les horizons superficiels pour se nourrir et se nymphoser. Les adultes émergent de la mi-mai à fin-juillet. Les adultes pondent leurs œufs dans les 10 premiers centimètres du sol.

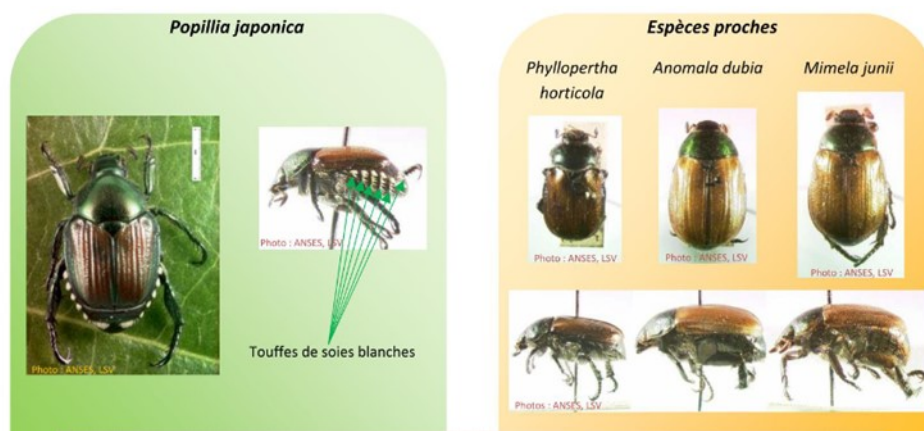
Dégâts et analyses de risques : *P. japonica* possède une très large gamme d'hôtes potentiels et risque de causer de nombreux dégâts en agriculture et en horticulture. Les adultes consomment toutes les parties aériennes des plantes en ne laissant que les nervures des feuilles. Les feuilles prennent un aspect de dentelle. Les larves mangent les racines des graminées causant des dégâts dans les surfaces engazonnées et dans les prairies.

Méthodes de lutte : Aucun moyen de lutte n'est actuellement homologué contre ce ravageur. En tant qu'organisme de quarantaine, sa présence est soumise à annonce aux autorités compétentes (DRAAF-SRAL) et la lutte est obligatoire.

En raison de l'alerte à Bâle, le réseau de piégeage de surveillance a été renforcé dans la région de Bourgogne Franche-Comté.

Alerte Bâle, article [ESV ici](#) notification page 4
Fiche technique

Signaler >>



Reconnaissance de *Popillia japonica*
(illustration tirée de la note nationale concernant *Popillia japonica* DGAL-SDQSPV J. Jullien)



Ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*)

Observations : les ambrosies sont en pleine floraison. Les levées devraient être terminées. Les plantes mesurent entre 10 cm à 1,80m.

Analyse de risque : **Éliminer les plants d'ambroisie avant grenaison** (début septembre) ; akènes viables pendant des dizaines d'années. Vérifier la maturité par échantillonnage. Évitez absolument la constitution de stocks semenciers dans le sol, et la dissémination des graines (ruissellement, flottaison, transport dans les lots souillés, granulats ; récolte agricole ; engins BTP et agricoles). En cas de présence de graines matures, vous pouvez les **brûler sur place en demandant un document CERFA à votre DDT** (dérogation aux circulaires sanitaires départementales interdisant le brûlage à l'air libre des déchets végétaux).

Signalement réseau au 30/8/2021 :

- 1^{er} signalement d'une **ambroisie trifide (*Ambrosia trifida*)**, centre-ville de Besançon sous une mangeoire à oiseau agréée avec des graines de tournesol. **Soyez vigilant et signaler**. La destruction de la plante est obligatoire car allergisante par son pollen et elle présente un fort caractère envahissant (comme *Ambrosia artemisiifolia*)
- Voir <https://plantes-risque.info/plantes/ambroisie-trifide>

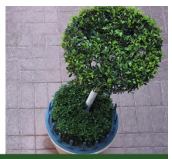


L'Ambrosie trifide est une plante géante pouvant atteindre 4 mètres. solidarites-sante.gouv.fr



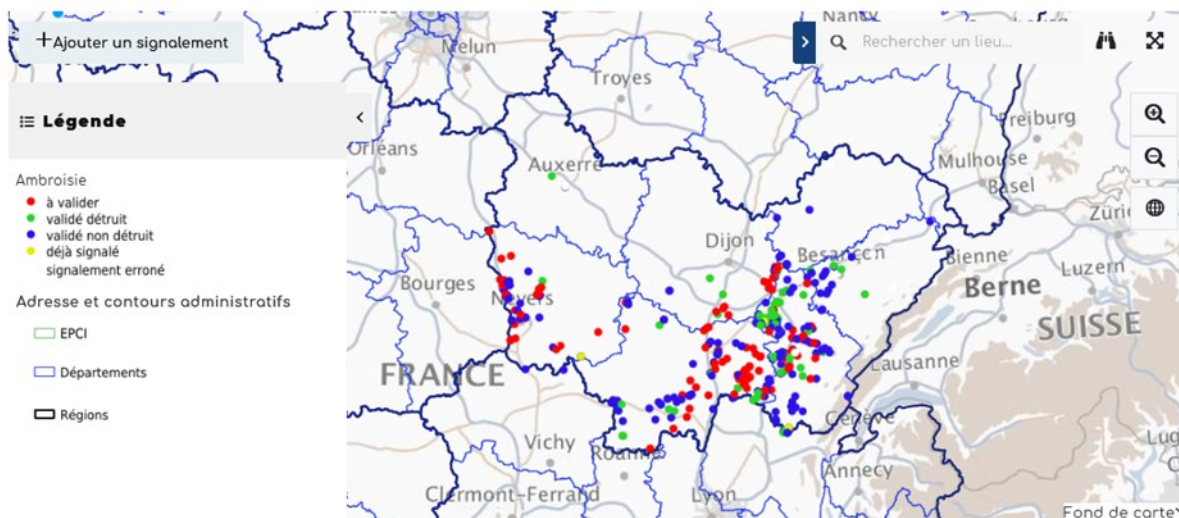
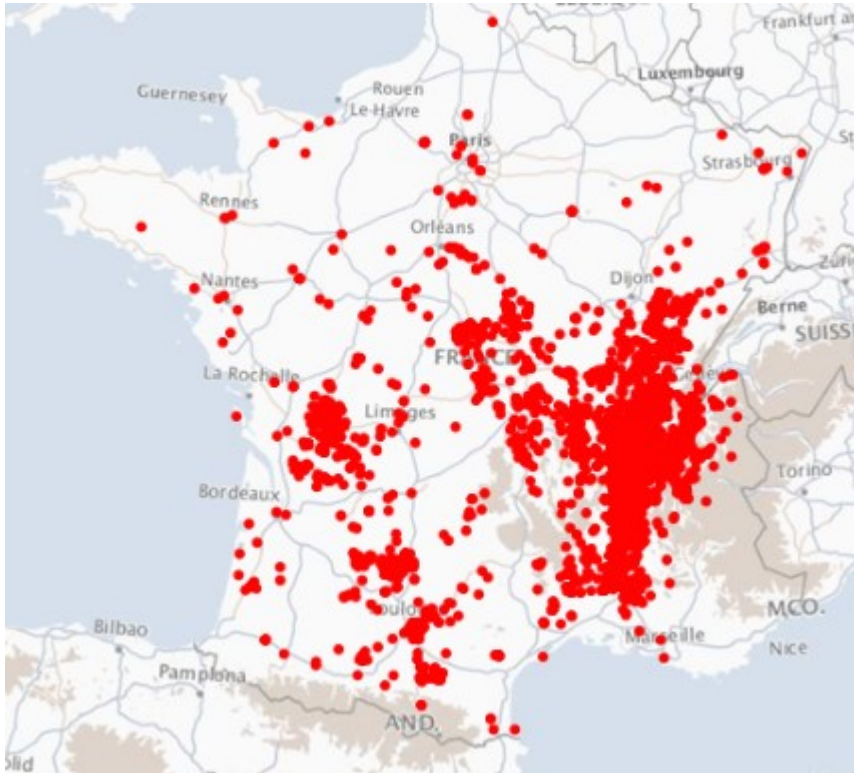
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 12 du 02 septembre 2021

signalement-ambroisie.atlasante.fr





544 signalements d'ambrosies en région BFC, dont 92 renseignés « détruits » par les référents communaux à partir de la plateforme.

Rôle des municipalités :

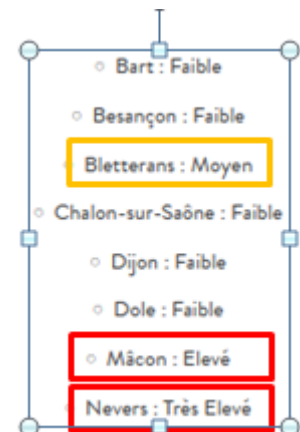
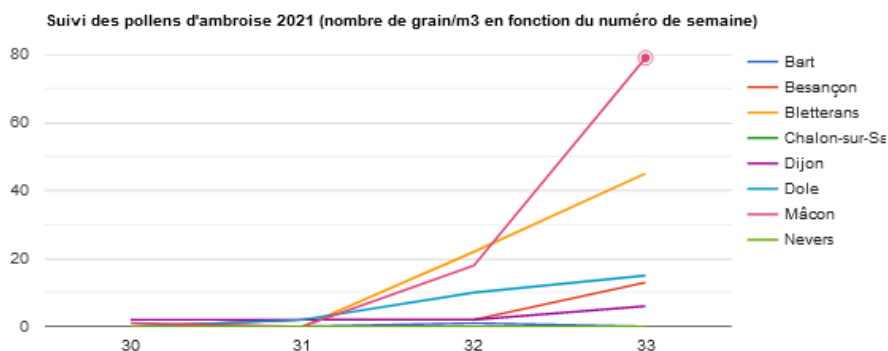
Chaque commune et intercommunalité devrait nommer un référent territorial ambrosie, représentant de la police du Maire pour faire appliquer la loi (destruction obligatoire des ambrosies et obligation de prévention de la dissémination des graines).

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/espace-professionnels/article/role-du-maire-et-du-referent-ambrosie>

« Le maire :

- Il **fait appliquer la réglementation nationale et départementale** sur le territoire communal pour laquelle il reste juridiquement compétent.
- Il met en œuvre les **mesures de prévention et de gestion sur les zones** qui relèvent de sa compétence : chantiers, bords de routes communales, espaces verts.
- Il veille à ce qu'une **clause ambrosie soit incluse dans les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) des marchés publics** et qu'une instruction soit jointe aux demandes de permis de construire.
- Il **nomme un ou plusieurs référent(s) ambrosie(s)**. [...]

Surveillance pollinique : www.atmo-bfc.org



Mise à jour le 27/08/2021

Signaler >>



Frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Les populations de ce frelon invasif augmentent d'année en année en BFC et progressent vers les secteurs nord-est de la région. En cette période, **les nids commencent à prendre de grosses proportions et se situent à 73% dans les arbres à plus de 10m, à 10% dans les bâtiments, à 3% dans les haies. Le nid est de forme sphérique à piriforme, avec une ouverture petite et latérale, et de dimension ~ 60x80 cm.**

A des fins de mobilisation régionale, **faites les signalements de présence.**

Signaler >>

http://frelonasiatique.mnhn.fr/wp-content/uploads/sites/10/2015/06/Fiches_Identification_Vespa_velutina_MNHN.pdf



Attention à ne **pas confondre** avec d'autres espèces comme le Frelon d'Europe ou la Scolie à front jaune.

Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina* :



Frelon d'Europe, *Vespa crabro* :



Scolie des jardins, *Megascolia maculata -avifrons* :





Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

